

Proposition d'Edito à apposer sur le site de votre commune dès la mise en place des téléservices

Effectuez vos démarches en toute sécurité

Grâce à la solution [Campagnol](#) de l'Association des Maires Ruraux, notre site internet communal a connu en ce début d'année un changement notable avec une nouvelle version plus moderne et en conformité avec les normes et usages d'aujourd'hui.

Soucieux de vous apporter de nouveaux services en ligne, pour mieux répondre à vos attentes et faciliter vos démarches administratives. Vous disposez à présent d'un nouvel accès « **Démarches en ligne** » qui vous permet d'accéder au portail de téléservices, développé en partenariat avec DOCAPOST, filiale du Groupe La Poste.



Vous pouvez à présent nous contacter, demander une copie d'actes d'état-civil ou encore payer vos factures en ligne en toute sécurité via une connexion « FranceConnect ».

Si vous n'avez pas encore de compte « FranceConnect », nous vous invitons à le créer à partir de notre portail de téléservices, en quelques clics.

Ce service de l'Etat vous permet de vous identifier pour tous vos comptes (Ameli, Impôts...) et donc celui de votre commune : un identifiant unique, un compte sécurisé pour un gain de temps dans la saisie de vos données personnelles pré-remplies, et vous permet un usage digital en toute tranquillité.

Pour ceux d'entre vous qui n'êtes pas encore habitués à utiliser les outils numériques, vous pourrez le faire depuis la Mairie, nous vous accompagnerons dans son usage. C'est tout l'intérêt d'avoir une mairie proche de chez vous, car notre engagement est de rester en proximité avec chacun d'entre vous.

Très cordialement,

Le Maire